|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **NATIONS UNIES** | Description: Description: !UNLOGO |  | Description: E:\Logos\UNESCO (black).jpg | FAO-LOGO |  | **BES** |
|  |  | **IPBES**/5/6 |
|  | [**Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques**](http://unterm.un.org/DGAACS/unterm.nsf/WebView/89752D0EE42F5EDF852575EC006B64B1?OpenDocument) | Distr. générale 16 décembre 2016Français Original : anglais |

Plénière de la Plateforme intergouvernementale
scientifique et politique sur la biodiversité
et les services écosystémiques

Cinquième session

Bonn (Allemagne), 7-10 mars 2017

Points 6 d), e) et f) de l’ordre du jour provisoire[[1]](#footnote-1)\*

Programme de travail de la Plateforme : évaluation méthodologique des diverses conceptualisations des multiples valeurs de la nature et de ses bienfaits; évaluation thématique des espèces exotiques envahissantes; évaluation thématique de l’utilisation durable de la biodiversité

Considérations relatives à la réalisation de deux évaluations thématiques et d’une évaluation méthodologique (produits 3 b) ii), 3 b) iii) et 3 d))

 Note du secrétariat

 Introduction

1. Par sa décision IPBES-4/1, la Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (« la Plateforme ») a approuvé le rapport de cadrage pour une évaluation thématique des espèces exotiques envahissantes et de la lutte contre leur prolifération figurant à l’annexe III de ladite décision, ainsi que le rapport de cadrage pour une évaluation méthodologique sur les diverses conceptualisations des multiples valeurs de la nature et de ses bienfaits figurant à l’annexe VI de la décision, et a décidé d’examiner à sa cinquième session la réalisation de ces évaluations.
2. Dans la même décision, la Plénière a prié le Groupe d’experts multidisciplinaire, en consultation avec le Bureau, de poursuivre le cadrage de l’évaluation thématique de l’utilisation durable de la biodiversité, conformément aux procédures d’établissement des produits de la Plateforme. La Plénière a été saisie de la version révisée du rapport de cadrage pour l’évaluation thématique de l’utilisation durable de la biodiversité (IPBES/5/7) afin que celle-ci puisse l’approuver et se pencher sur la réalisation de cette évaluation.
3. La Plénière est invitée à examiner la réalisation des trois évaluations susmentionnées à sa cinquième session. La présente note fournit des informations générales concernant la durée, le calendrier et la chronologie des trois évaluations, ainsi que des considérations d’ordre financier.

 I. Considérations relatives à la durée, au calendrier et à la chronologie des évaluations

1. Le Bureau propose que l’évaluation méthodologique sur les diverses conceptualisations des multiples valeurs de la nature et de ses bienfaits, qui devait initialement durer deux ans, se déroule plutôt sur une période de trois ans. Cette proposition découle de l’expérience acquise au cours des deux évaluations déjà terminées et vise à laisser suffisamment de temps pour accomplir les travaux nécessaires. Si ce changement est adopté, les trois évaluations considérées se dérouleront sur une période de trois ans.
2. Si elle décide que plus d’une nouvelle évaluation doit être entreprise en 2017 ou 2018, la Plénière tiendra compte de ce que le secrétariat devrait peut-être être doté d’un fonctionnaire supplémentaire (voir IPBES/5/10).
3. En ce qui concerne les dates de lancement des trois évaluations, la Plénière estimera peut-être nécessaire de les échelonner et d’en inscrire certaines, voire toutes, au programme de travail suivant. Même si des fonds étaient disponibles, lancer simultanément trois nouvelles évaluations entraînerait sans aucun doute dans les années à venir une charge de travail excessive pour toutes les parties concernées. En particulier, les gouvernements ne seraient plus autant en mesure de nommer les experts nécessaires, de communiquer des observations et d’examiner ces évaluations lors des futures sessions de la Plénière tout en continuant de contribuer aux six évaluations déjà en cours; les communautés d’experts ne pourraient plus nécessairement répondre à toutes les demandes de la Plénière et s’acquitter du travail demandé; et les membres du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau auraient des difficultés à superviser et encadrer les travaux de la Plateforme.
4. Il était prévu que les évaluations méthodologiques prévues dans le premier programme de travail de la Plateforme commencent au début de la période d’exécution du programme de sorte qu’elles puissent éclairer et appuyer les autres évaluations et travaux de la Plateforme. Par conséquent, la Plénière souhaitera peut-être envisager de lancer en premier l’évaluation méthodologique des diverses conceptualisations des multiples valeurs de la nature et de ses bienfaits, laquelle pourrait tirer avantage des travaux du groupe d’experts sur les valeurs créé comme suite à la décision IPBES-4/1. Le groupe d’appui technique, qui a déjà été constitué au sein de l’Institut de recherche sur les écosystèmes et la durabilité de l’Université nationale autonome du Mexique et chargé d’appuyer le groupe d’experts, pourrait également concourir à l’évaluation méthodologique et, ainsi, assurer son lancement rapide et efficace.
5. Si la Plénière décide de ne pas lancer de nouvelles évaluations en 2017 ou 2018, elle souhaitera peut-être se pencher sur les trois évaluations susmentionnées dans le cadre de l’élaboration de son deuxième programme de travail.

 II. Considérations financières

1. Les trois évaluations auraient un coût similaire.
2. À sa quatrième session, la Plénière a pris note du projet de budget pour 2018 et 2019, qui prévoyait un montant indicatif de 800 000 dollars pour l’évaluation des valeurs et pour l’évaluation des espèces exotiques envahissantes, mais aucunes ressources pour l’évaluation de l’utilisation durable de la biodiversité. Un tel montant permettrait de financer la participation de 50 experts au plus, soit environ 6 experts par chapitre, ce qui est jugé insuffisant et ne permettrait pas de tenir une deuxième réunion d’auteurs ouverte à tous comme le décrit l’alinéa b) du paragraphe 11 ci-dessous.
3. Se fondant sur l’expérience acquise, le Bureau propose d’augmenter à 997 000 dollars le budget alloué à chacune des trois évaluations, pour les raisons suivantes :
	1. On considère qu’il faut au moins huit experts par chapitre afin de bénéficier de connaissances spécialisées et de points de vue suffisamment différents et répartir la lourde charge de travail entre les experts;
	2. On considère également que l’organisation de trois réunions d’auteurs ouvertes à tous au lieu de seulement deux, auxquelles assistent les auteurs principaux, est une condition essentielle des pleines association et participation de ces derniers au cours des trois ans que dure le processus d’évaluation;
	3. On considère enfin qu’il faut impérativement maintenir les groupes d’appui technique au moins trois mois après la clôture de la cinquième session de la Plénière, et non seulement jusqu’à la clôture de ladite session, comme le prévoit actuellement le budget, pour que la version définitive du rapport d’évaluation soit établie et que les observations connexes soient publiées sur le site Web de la Plateforme, pour assurer la coordination de la rédaction et de la présentation des publications concernées et pour procéder à d’autres activités de communication et de sensibilisation.
4. Le tableau suivant présente un budget-type qui peut s’appliquer à chacune des trois évaluations envisagées. Ce budget-type se fonde sur les considérations énoncées ci-dessus et sur les hypothèses suivantes :
	1. Chaque évaluation se déroulera sur une période de trois ans;
	2. Chaque évaluation comprendra trois réunions d’auteurs ouvertes à tous auxquelles assisteront systématiquement les auteurs principaux;
	3. Chaque évaluation réunira un total de 62 experts (2 coprésidents, 12 auteurs coordonnateurs principaux, 36 auteurs principaux et 12 éditeurs-réviseurs), soit 8 experts par chapitre, et 75 % des frais seront financés au moyen du fonds d’affectation spéciale.

 III. Mesures qu’il est proposé à la Plénière de prendre

1. La Plénière souhaitera peut-être prendre en compte les éléments suivants :
	1. La durée des deux évaluations thématiques et de l’évaluation méthodologique et le budget alloué à ces évaluations (produits 3 b) ii), 3 b) iii) et 3 d));
	2. La date de lancement de chacune des trois évaluations, notamment la possibilité d’en débattre dans le cadre de l’élaboration du deuxième programme de travail de la Plateforme.

**Coût estimatif d’une évaluation**

| *Année* | *Rubrique* | *Hypothèses* | *Coûts estimatifs (en dollars des États-Unis)*  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Année 1** | Réunion de direction (coprésidents, secrétariat, groupe d’appui technique et membres du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau) | Frais afférents à la salle de réunion (1/2 semaine, 6 participants à Bonn) | 0 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (4 x 3 750 dollars) | 15 000 |
| Première réunion des auteurs (participants : 2 coprésidents, 12 auteurs coordonnateurs principaux, 36 auteurs principaux et 6 membres désignés du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau) | Frais afférents à la salle de réunion (correspondant à 75 %, devant être complétés par 25 % en nature); 56 participants (dont 42 sont financés) | 18 750 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (42 x 3 750 dollars) | 157 500 |
| Appui technique | Un poste d’administrateur équivalent plein temps, frais de voyage et frais généraux (devant être accompagnés d’une offre en nature de valeur équivalente) | 75 000 |
|  | **Total (année 1) :** |  | **266 250** |
| **Année 2** | Deuxième réunion des auteurs (participants : 2 coprésidents, 12 auteurs coordonnateurs principaux, 36 auteurs principaux, 12 éditeurs-réviseurs et 6 membres désignés du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau) | Frais afférents à la salle de réunion (correspondant à 75 %, devant être complétés par 25 % en nature); 68 participants (dont 51 sont financés) | 20 000 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (51 x 3 750 dollars) | 191 250 |
| Appui technique | Un poste d’administrateur équivalent plein temps, frais de voyage et frais généraux (devant être accompagnés d’une offre en nature de valeur équivalente) | 75 000 |
|  | **Total (année 2) :** |  | **286 250** |
| **Année 3** | Troisième réunion des auteurs (participants : 2 coprésidents, 12 auteurs coordonnateurs principaux, 36 auteurs principaux, 12 éditeurs-réviseurs et 6 membres désignés du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau) | Frais afférents à la salle de réunion (correspondant à 75 %, devant être complétés par 25 % en nature); 68 participants (dont 51 sont financés) | 20 000 |
| Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (51 x 3 750 dollars) | 191 250 |
| Appui technique | Un poste d’administrateur équivalent plein temps, frais de voyage et frais généraux (devant être accompagnés d’une offre en nature de valeur équivalente) | 75 000 |
| Communication et sensibilisation |  | 50 000 |
|  | **Total (année 3) :** |  | **336 250** |
| **Année 4** (lancement de l’évaluation et activités post-lancement) | Participation de 8 experts, dont 2 coprésidents et 6 auteurs coordonnateurs principaux ou auteurs principaux, à la huitième session de la Plénière  | 8 participants (dont 6 sont financés)Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance (6 × 3 750 dollars) | 22 500 |
| Appui technique (pendant trois mois suivant la date de lancement du rapport d’évaluation à la Plénière) | Un poste d’administrateur équivalent plein temps, frais de voyage et frais généraux (devant être accompagnés d’une offre en nature de valeur équivalente) | 18 750 |
|  | Communication et sensibilisation |  | 67 000 |
|  | **Total (année 4) :** |  | **108 250** |
| **Total** |  |  | **997 000** |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |

1. \* IPBES/5/1/Rev.1. [↑](#footnote-ref-1)